

## Conseil d'Administration du 28/06/2022

**17 présents**

**Le quorum étant atteint, début de séance à 18h19 avec 17 votants.**

### 1- Désignation du secrétaire de séance :

Mme REGNAULT, Gestionnaire est proposée comme secrétaire de séance.

Validation soumise au vote :

**Pour : 17 -Contre : 0 - Abstention : 0 - Adoption à l'unanimité**

### 2- Validation de l'ordre du jour

**Pour : 17 -Contre : 0 - Abstention : 0 - Adoption à l'unanimité**

### 3- Validation des compte-rendu des CA du 07/04/2022 et du 24/05/2022 :

- 07/04 : pas d'observation

**Pour : 17 -Contre : 0 - Abstention : 0 - Adoption à l'unanimité**

- 24/05 : non transmis

### 4- Affaires financières

#### a) Décisions modificatives présentées pour information :

Subventions affectées à l'Etablissement depuis le dernier CA du 07/04/2022

- |   |                    |
|---|--------------------|
| - Sub ETAT – Bourses 3 <sup>ème</sup> trimestre 21/22 | <b>28 411.00 €</b> |
| - Sub CD42- Sites majeurs                             | <b>1 008.00 €</b>  |

#### b) Versement d'une subvention au FSE :

La principale propose qu'une subvention de 300.00 € soit versée au FSE pour des actions 2022/2023 permettant la valorisation des élèves méritants.

**Acte 85 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l'unanimité**

#### b) Décision modificative soumise au vote

**- Proposition de prélèvement sur le fonds de roulement afin d'effectuer les achats suivants :**

- 4000.00 € - AP CULT- 0PROJETS: Projets pédagogiques et sorties 1er trimestre 2022/2023
- 2 000.00 € - AP -ENS- 0EQT PEDA : Achat matériels audio sonorisation salle de conférences
- 300.00 €- AP- REUSSITE 0FSE : SUBVENTION FSE action valorisation des élèves méritants.
- 1 200.00 € - VE - SANTE- 0PSC1 : Achat Mannequins Formations PSC1
- 3 500.00€- ALO- BATI- 0REPAR : Travaux électricité, mise en conformité désenfumage, extincteurs, curages canalisations sanitaires adultes
- 8 000.00 €- SRH- FONCT- 0MAT : Matériels restauration nouvelle Demi-Pension

**Montant Total des prélèvements demandés : 19 000.00 €**

La gestionnaire rappelle que si ces sommes ne sont pas entièrement utilisées, elles retomberont dans les réserves.

Remarque collégiale des élus enseignants et parents : comment et pourquoi le collège devrait assumer l'achat de ce matériel utilisé pour la cuisine centrale ?

**Acte 86 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité**

### c) Autres affaires financières

#### **➤Tarif Carte à code barre accès self perdue ou détériorée :**

Facturée au prix du remplacement chez TURBOSELF, soit 3.55 € TTC à ce jour (tarif susceptible d'augmentation).

Question des enseignants : coût du contrat de maintenance avec l'entreprise. La gestionnaire précise que la maintenance est offerte la première année (comprise dans l'appel d'offre du département) puis après environ 800 euros.

La carte sera normalement rechargée par la secrétaire d'intendance (pas d'option de chargement via internet pour l'instant).

Pour information : pour les adultes et les élèves non demi-pensionnaires, les badges seront chargés par 10 repas minimum uniquement.

Pour les DP au forfait : rien ne change : facturation en fin de trimestre.

Si oubli de carte ou de paiement : le plateau pourra être débloquer après appel aux parents pour vérification.

**Acte 87 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité**

#### **➤Tarifs Commensaux de catégorie A et B/ tarif Extérieurs et Pourcentage charges de fonctionnement SRH pour 2023**

Pour rappel, le Département fixe les tarifs de restauration scolaire des collèges de la Loire, tout comme celui des commensaux de catégorie C.

Pour les autres tarifs, l'établissement émet des propositions que le département choisi ou non de valider. Seul un AVIS du Conseil d'Administration est demandé.

Pour 2023, et ce dans la perspective d'une harmonisation commune, le Département encadre les propositions des établissements concernant les tarifs des commensaux de catégorie A et B (« enseignant, personnel administratif, technique et de santé A et B), et des personnes extérieures.

Ces tarifs doivent être au moins égaux aux moyennes départementales suivantes :

- Tickets Verts : 4.70 €
- Tickets Blancs : 4.30 €
- Extérieurs : 5.50 €

Par conséquent, notre proposition est la suivante :

- Catégories A et B au-dessus de l'indice 470 : 4.70 €
- Catégories A et B en dessous de l'indice 470 : 4.30 €
- Extérieurs (élèves et adultes) : 6.00 €

La Département a également décidé de reconduire l'encadrement du pourcentage des charges de fonctionnement du service annexe d'hébergement entre 13% et 19 %.

-Pour le Collège, il est proposé de passer de 16 à **18%** pour 2023, la nouvelle demi-pension entraînant une hausse des coûts de maintenance des matériels.

Remarques des enseignants et des parents : cette augmentation de coût est encore liée à la future cuisine centrale : les matériels qui ont été installés dans la nouvelle DP ou leur nombre et puissance n'aurait pas entraîné ce coût si le collège ne devenait pas cuisine centrale.

Les parents et les enseignants déplorent le fait que ce soit au collège de payer pour d'autres établissements et souhaitent que les établissements livrés participent aux frais de fonctionnement inhérents à la cuisine centrale.

Mme Bernard propose qu'une question écrite soit posée au Conseil Départemental afin obtenir une réponse écrite. Mme BERNARD portera la question en Commission Permanente.

**Avis n° 88 : Pour : 12 – Abstention : 5 – Contre : 0 – AVIS FAVORABLE.**

## ➤ REMISE DE PRIX ET GRATIFICATIONS

Il est proposé au Conseil d'administration de fixer les modalités d'attribution :

### 1) Des remises de prix

Les remises de prix sont attribuées aux élèves méritants en appui du Projet d'Etablissement pour encourager l'effort et la réussite.

#### Type de récompenses :

- Médailles et coupes
- Bons/cartes d'achat ou bons cadeaux en magasin/boutique
- Bons/cartes d'entrées dans des lieux culturels et/ou sportifs

### 2) Des gratifications

Catégories de bénéficiaires :

- Tous les personnels du Collège (titulaires et contractuels)
- Elèves du collège

Evènements :

- Décès
- Départ en retraite

**Acte 89 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité**

## 5- Contrats et conventions

Il est demandé au Conseil d'Administration l'autorisation de signer les conventions suivantes :

- Le chef d'établissement demande l'autorisation au Conseil d'administration de procéder au recrutement des AED - et de signer les conventions et contrats afférents :

- Nombre de contrats : 12
- Quotité de travail : Entre 30 % et 100%
- Missions confiées : Surveillance et prise en charge des élèves - tâches administratives de vie scolaire- Et agent de prévention et de sécurité (1)
- Rémunération : Indice BRUT 352 ou évolution réglementaire
- Origine du financement : ETAT

**Acte 90 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité**

- Convention quadripartite pour la section sportive Handball avec le Club Handball st Etienne Métropole Féminin /2 le Club St Etienne masculin Handball- SAM Handball et le Club Handball Roche- St Genest-Lerpt (Année scolaire 2022/2023).

**Acte 91 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l'unanimité.**

- Convention avec le Club Léo pour la section sportive Escalade (Année scolaire 2022/2023).

**Acte 92 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l'unanimité.**

-Convention avec la Compagnie de la Commune pour les interventions dans l'Atelier Théâtre 5è (Année scolaire 2022/2023).

**Acte 93 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l'unanimité**

-Convention avec la Compagnie de la Commune pour les interventions en Classe théâtre 4<sup>ème</sup>. (Année scolaire 2022/2023).

**Acte 94 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l'unanimité**

- Convention Projet Schoolab avec la Rotonde 2021/2022

**Acte 95 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 - Adoption à l'unanimité.**

-Convention tripartite entre le Conseil départemental de la Loire, l'association Amicale du personnel du Puits de la Loire et le Collège pour l'utilisation des locaux pour les 3 soirées de l'Amicale (année scolaire 2022/2023 : vendredi 30/09/2022, vendredi 09/12/2022 et jeudi 06/07/2023).

**Acte 96 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité.**

- Convention Lettre de mandat ADVIZEO

Afin d'améliorer la compréhension des problématiques énergétiques de ses bâtiments, le Département de la Loire a fait l'acquisition d'Advizeo, un logiciel de suivi de la consommation des sites dont il est propriétaire. Cet outil va permettre de collecter les données, de les partager et de les analyser pour effectuer les diagnostics nécessaires à l'amélioration de la performance énergétique. La collecte sera automatisée pour les fournitures non stockables (eau, gaz et électricité).

Cette convention autorise ADVIZEO à :

- Récupérer automatiquement les données, montants facturés et volumes de consommation en accédant aux plateformes des fournisseurs d'énergie.
- Dialoguer avec les fournisseurs

Aucun coût pour l'établissement.

**Acte 97 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité.**

- Convention d'adhésion à la centrale d'achat régionale (suite à la disparition du Groupement d'achat de la Loire avec le Lycée Jean Puy), en particulier pour le marché des denrées alimentaires. Pas de soumission à l'année. Un droit d'entrée de 150 € TTC (1 fois à l'adhésion) qui permet d'accéder à la plateforme numérique et on commande ensuite à notre rythme en bénéficiant des prix négociés par la Centrale (frais annuel en fonction de notre volume d'achat plafonnés à 250 €).

**Acte 98 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité.**

Départ Mme Bernard 19h

## **6- Carte des projets et ateliers 2022/2023**

Arrivée de Mme BOUIHOL 19h05 suite à formation extérieure

Présentation des projets et ateliers :

Les enseignants prennent la parole pour dire que la somme qui est à disposition du collège par l'intermédiaire du pass culture doit être utilisée.

Réponse de la direction : le référent culturel est en cours de formation sur les modalités de demande du pass culture.

Les Parents demandent si un projet proposé en septembre ou en cours d'année pourrait tout de même être accepté.

Réponse de la direction : l'acceptation dépendra du coût financier du projet. Une somme importante est déjà allouée et l'établissement ne pourra pas supporter d'autres coûts importants.

Mme La Gestionnaire ajoute que la procédure pour organiser un voyage est lourde et longue ce qui explique les délais pour déposer les projets.

Les Parents demandent si l'action de l'AGASEF en direction des classes de 4<sup>ème</sup> de cette année sera reconduite l'année prochaine.

Réponse de la direction : cette action ne rentre pas dans le cadre de ces projets mais plutôt dans le cadre du CESC.

Les parents demandent ce qu'il en est de collège au cinéma.

L'administration répond que cette action devrait être reconduite mais cela n'a pas été encore déposée.

## **7- Bilan d'activités et préparation de rentrée**

### **Les bilans d'activités :**

- DS pour 3<sup>ème</sup> : mise en place d'une heure par semaine pour préparer le DNB
- Organisation d'une opération « Prévention harcèlement » en direction des 4<sup>ème</sup>
- Devoirs faits : 1 à 2 créneaux par jour proposés pour les élèves de tous les niveaux + 1h de méthodologie pour les élèves 6<sup>ème</sup> + 1 h
- Bilan ASSR
- Bilan Parcours avenir

## **8- Rapport du chef d'établissement**

Mme OUAHI présente le rapport du chef d'établissement pour l'année scolaire 2021/2022

- 1) Grosses difficultés liées à l'assiduité et à la ponctualité.
- 2) Climat scolaire est difficile. Les conseils de discipline ont été nombreux (entre 10 et 12).
- 3) Certains élèves n'ont pas la culture du travail, l'équipe se heurte à cette grosse difficulté.
- 4) L'inclusion est à repenser et à redéfinir.
- 5) La liaison cycle 3 a existé et se développe.
- 6) L'axe « Ouverture culturelle et sportive » est dynamique. Les liens entre les clubs sportifs grâce aux sections sportives permettent le recrutement de certains AED.
- 7) 3 élèves de 4<sup>ème</sup> ont eu l'accord pour suivre une 3<sup>ème</sup> prépa métiers mais seulement 2 sont inscrits ce jour malgré les relances.
- 8) Rentrée 2022 : Prévisions 20 classes collège + 4 classes Segpa + Ulis + UPE2A
- 9) Inquiétudes : 95 inscriptions effectives en 6<sup>ème</sup> ce jour sur 115 dossiers attendus
- 10) Sur les autres niveaux, beaucoup de dossiers d'inscription n'ont pas été rendus.

Conclusion : cette année a été difficile pour tous.

**Acte 99 : Pour : 17 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Adoption à l'unanimité.**

Les enseignants prennent la parole pour donner leur ressenti : « l'Institution nous méprise, » et pour exprimer leur colère car à ce jour il n'y a aucune réponse à leur demande d'audience auprès de M. le Directeur Académique.

Les parents élus se joignent aux enseignants.

Les parents se sentent aussi dédaignés par la DSDEN car ils n'ont eu aucune réponse aux courriers envoyés.

Ils expriment aussi l'angoisse de certains parents au regard de la situation et qui provoquerait une fuite du collège.

Un certain flottement se ressent à l'extérieur de l'établissement.

## **9- Questions diverses des parents**

- a- Y-a-t-il la nomination d'un CPE titulaire à la rentrée ? quelles démarches ont été faites ?  
Réponse : aucune réponse de l'Institution pour l'année prochaine. Pour la rentrée le poste de CPE ne passe pas au mouvement, ainsi difficile d'imaginer un titulaire.
- b- Parents : pourquoi ce poste est-il encore bloqué alors que la situation est difficile ?  
Réponse : le titulaire n'étant pas sur une situation pérenne, son poste reste bloqué.

- c- Conseils de classe : Des comptes rendus lors du 2<sup>ème</sup> trimestre ont été rédigés mais ils n'ont pas été distribués.  
Réponse : une vigilance particulière sera apportée à cette communication.
- d- Les dates des conseils du 3<sup>ème</sup> trimestre ont été données tardivement. Les parents n'ont pas été tenus informés des dates des conseils d'orientation. Les parents expriment leur surprise de ne pas voir les personnels de direction lors des conseils du 3<sup>ème</sup> trimestre.  
Réponse : pour les 3<sup>èmes</sup>, les dates des conseils d'orientation ont été communiquées comme d'habitude : 2 professeurs signalent la présence de parents dans 2 conseils.  
L'équipe de direction, en fonction de la situation (pas de CPE, ni de secrétariat) ne peut pas être de partout : le professeur principal a toute délégation dans l'animation du conseil de classe.  
Les bulletins du 3<sup>ème</sup> trimestre seront consultables sur Pronote pour ce 3<sup>ème</sup> trimestre. Un message a été envoyé par Pronote et posé sur le Cyber Collège afin d'informer les familles.
- e- Un flottement a été ressenti pour les inscriptions et réinscriptions par les parents.  
Réponse : manque de personnel, donc gestion d'urgence.
- f- Les parents déplorent un manque de communication, peu de moments pour échanger. Ce constat est fait afin que les parents puissent aider le collège. Il faut que les parents soient une aide. Il faut trouver un moyen de communiquer afin de travailler ensemble. Cela permettrait d'éclaircir des situations, d'éviter que des idées fausses soient véhiculées.  
**Remarque des enseignants : on ne pourra débiter une autre année scolaire comme celle-ci.**
- g- Autre question : sur la fiche de renseignements 6<sup>ème</sup> : il manque la case « j'autorise à donner mes coordonnées à la fédération de parents »  
Réponse : C'est un oubli. A la rentrée, il faudra voir comment demander cette autorisation.
- h- Concernant les sections sportives : sont-elles maintenues et si oui, pourquoi n'y a-t-il pas de case sur le dossier d'inscription.  
Réponse : L'inscription à une section sportive n'est pas une inscription administrative faite en juin. Une sélection est faite par les enseignants en début d'année scolaire et après l'inscription administrative est faite.
- i- Est-ce que la bi-langue allemand est reconduite ?  
Réponse : elle n'est pas reconduite mais une initiation de toutes les LV2 est mise en place pour tous les 6<sup>èmes</sup>. Le choix des élèves a pu être fait en toute connaissance de cause. 10 familles n'ont pas à ce jour fait leur choix pour la 5<sup>ème</sup>.
- j- Est-ce que les ballons de basket ont été achetés ?  
Réponse : oui, mais ils ont été stockés jusqu'à ce qu'une organisation soit proposée.

k- Où en sont les travaux du self ?

Réponse : Ils avancent mais des problèmes de vol sont constatés. Le self devra être réceptionné cet été. A la rentrée, deux services seront organisés ; la salle de restaurant étant plus petite. Mise en place d'un salade-bar.

A la rentrée, la suite des travaux continue dans différentes salles, ce qui amène une réorganisation et des réaménagements d'autres salles.

l- Pack fourniture : les parents d'élèves se portent volontaires pour la rentrée 2023 afin d'aider à cette mise en place.

Les EDT mis en place pendant les 4 jours de révisions des 3<sup>ème</sup> ne sont valables que pour les 4 jours de révisions. Un mot a été distribué aux parents pour signifier que les élèves seront accueillis jusqu'au jeudi 7 juillet, de 8h à 12h et 14h à 17h.

La séance est close à 20h50.

La Présidente du Conseil d'Administration

L. OUAHD



La secrétaire de séance

L. REGNAULT

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

